

de Nous imposer le fardeau de l'apostolat suprême, Nous le porterons, uniquement confiant dans son aide et dans son secours. Pour Nous, autant qu'il est en Notre pouvoir, Nous sommes fermement résolu à diriger tous Nos soins et toutes nos pensées vers ce but : conserver d'une manière inviolable et sacrée le « dépôt » de la foi et pourvoir au salut éternel de tous, et pour cela à ne fuir aucun labeur, à ne refuser jamais aucune épreuve.

Mais, comme il est nécessaire et qu'il importe au plus haut point à la société chrétienne, que le Souverain-Pontife, dans le gouvernement de l'Eglise, soit et paraisse libre, et soustrait à l'influence d'une puissance quelconque, pour cette raison, et comme la sainte religion Nous le demande, par la conscience même de notre charge ainsi que du serment qui Nous lie, Nous protestons contre la très grave injustice qui, à ce point de vue, a été faite à l'Eglise.

Du reste, une chose Nous soulage grandement, c'est de penser que, dans l'exercice d'un si grave et si difficile ministère, Nous jouïrions, Vénérables Frères, du brillant concours de votre prudence et de votre zèle. Nous savons en effet que si, par une faveur et un bienfait de Dieu, Nous avons auprès de Nous votre Collège, c'est surtout pour qu'il Nous aide utilement, en Nous accordant ses conseils et sa coopération, dans l'administration de l'Eglise universelle. C'est pourquoi il est à peine nécessaire de dire que Nous considérons comme un usage sacré celui de réclamer l'assistance de votre jugement et de vos lumières en toutes sortes d'affaires, et princi-